TRAVAUX | L'essentiel de la programmation 2021

La mission de réalisation de travaux sur le réseau électrique demeure une compétence et une activité majeure du SIEGE 27. En 2021, 428 opérations ont été programmées (opérations complémentaires inclues). Le volume global des travaux s'élève à 33 857 100 € hors réseau télécom.

Le SIEGE 27 se base sur des principes de programmation et des règles de répartition des enveloppes intercommunales intégrant notamment un critère relatif à la Taxe communale sur la Consommation Finale d'Electricité (TCCFE), perçue sur son territoire et la qualité des réseaux présents sur les territoires considérés. Son objectif est de répartir le plus justement possible l'enveloppe budgétaire tout en favorisant l'amélioration de la qualité de la desserte.

Pour la distribution publique d'électricité, sa priorité est la résorption des réseaux en contrainte d'intensité, de tension, ou mécaniquement fragiles tout en réservant une part de sa programmation à la sécurisation de ces réseaux. Concernant l'éclairage public, le syndicat se base sur les progrès technologiques et les règles d'éclairement juste pour proposer des installations économiques et durables.

Le 11 décembre 2020 le Comité Syndical a arrêté la répartition des crédits ouverts pour les communes rurales :

- 20 000 000 € attribués à la distribution publique et à l'éclairage public coordonné à ces opérations
- 1 600 000 € attribués à l'éclairage public isolé, avec une enveloppe supplémentaire consacrée au programme spécifique en faveur du remplacement des lampes à vapeur de mercure et de la bonification de 100 € par les horloges astronomiques posées

Programmation principale

Le Bureau Syndical du 11 décembre 2020 a retenu, après hiérarchisation, 166 opérations pour un montant total de 20 348 700 €. L'effacement coordonné du réseau téléphonique concerne 132 opérations pour un montant total de 3 635 500 €

Les opérations proposées lors des réunions intercommunales représentent un montant total d'1 834 500 € dont 1 506 500 € pour les opérations d'éclairage public isolé d'un montant inférieur ou égal à 20 000 € et 327 800 € pour les opérations liées au remplacement des lampes à vapeur de mercure.

Programmations complémentaires :

Le Bureau Syndical du 29 janvier 2021 a validé une première programmation complémentaire à hauteur de 25 projets au titre de la distribution publique d'électricité et l'éclairage public coordonné et 14 opérations au titre de l'éclairage public isolé pour un montant total de 3 231 000€.

Enfin le Bureau Syndical du 26 mars 2021 a complété cette programmation complémentaire avec huit opérations représentant un montant de 247 000 € en renforcement/effacement et 106 500 € en éclairage public isolé.

Des opérations présentées dans le cadre du plan de relance FACE 2021

Le SIEGE 27 a présenté quatre dossiers de résorption de fils nus dans le cadre du Plan de Relance. Il s'agit principalement de dossiers à enjeux sociétaux importants auxquels ENEDIS est associé au titre de la résorption du réseau HTA aérien en zone de risques naturels importants (vent, bois, faible section).

La réponse est attendue pour le mois de mai. Un million d'euros est en jeu, financé à 80% par le FACE au titre du plan de relance pour la Basse tension, à 100% par ENEDIS pour le réseau HTA.

Publié le 15 avril 2021